PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU Mercredi 15 décembre 2021

PRESENTS : Flacher Annick, Géry Jacques, Navez Marie-Louise, Giraud Jean, Bardy Benoit, Degand Nathalie, Canet Véronique, Grange Yves, Blanc Emilie, Limone Julien, Dupinay Pierre, Cluzel Anthony

Excusés : Brunet Jonathan, Rouchouse Muriel

Secrétaire de séance : Annick Flacher

Extension/Enfouissement des réseaux secs secteur de la Flachère

Le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire) va changer le transformateur électrique situé à la Flachère (implanté sur poteau béton). Il sera remplacé par un transformateur au sol.
A cette occasion, il nous a proposé de réaliser l'enfouissement des réseaux aériens, du transformateur (route de Limonne) jusqu'au croisement avec la route du Pontin. Seul resterait à la charge de la commune le réseau éclairage public souterrain et le remplacement des lampadaires, soit la somme de 7166 €. Accord du conseil.

Renouvellement 2022 à Géo Loire 42

Renouvellement de la convention avec le SIEL pour l'informatisation du cadastre communal. Coût annuel : 220 €. Accord du conseil.

Adhésion à Géo Loire Adresse

Cela permettra la mise à jour systématique de l'adressage postal à l'occasion de l'instruction des permis de construire. Adhésion gratuite si on adhère déjà au système Géo Loire. Accord du conseil.

Application aux personnels communaux de la loi sur les « 1607 h annuels »

Pour notre commune, il s'agit d'une simple régularisation administrative car la loi s'applique depuis l'origine (mise en place des 35 h/semaine des années 2000). Le sujet a déjà été évoqué lors d'une précédente réunion du conseil mais il fallait attendre l'avis favorable du comité technique du centre de gestion. Avis favorable rendu début décembre 2021. Accord du conseil.
Pour les collectivités qui n'appliquaient pas la loi, celle-ci s'applique obligatoirement au 1er janvier 2022.

Adhésion au Service d'Assistance Energétique du SIEL (SAGE) à compter du 1er janvier 2022

Le conseil municipal choisit d'adhérer à ce service uniquement pour les modules systématiques qui comprennent :

- Le suivi annuel des consommations d'énergie dans les bâtiments de la collectivité
- La rédaction et la présentation d'un rapport annuel de bilan des consommations
- La rédaction d'une fiche de synthèse présentant un récapitulatif des consommations et dépenses globales des bâtiments de la collectivité ainsi que de l'éclairage public . Cette fiche rappelle les actions menées pendant l'année écoulée ainsi que les préconisations du SIEL pour l'année à venir.

Module « PROSPER » :
Cet outil de prospective permet d'établir un ou plusieurs scenarii aux horizons 2030 et 2050, afin de visualiser les perspectives de baisse des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation de la part d'énergies renouvelables et de suivre les actions menées sur le territoire. Accord du conseil pour cette adhésion pour un coût annuel de 497 €.

Devis réfection court de tennis de Pourzin

En accord avec le club de tennis local, un devis a été réalisé pour une réfection du court conservé pour la pratique du tennis. Il ne s'agit pas d'une réfection complète avec reprise totale du sol qui serait trop coûteuse mais d'un entretien approfondi qui prolongera la durée de vie du sol actuel.
Montant du devis : 3500 € HT. Accord du conseil. Cette dépense sera inscrite au budget 2022.

Courriers – Questions diverses

Compte rendu de la commission communale « sécurité-communication » : 3 points ont été évoqués :

- La mise en place d'un standard téléphonique desservant mairie, école, bibliothèque, cantine : l'entreprise CPRO de St-Etienne est retenue pour un montant de 3500 € HT (achat du matériel et installation). Contrat d'entretien annuel : 220 € et abonnement mensuel : 120 €. Sera réalisée début 2022. Des précisions seront demandées quant au délai d'intervention en cas de panne
- La mise en place d'une signalétique d'information locale (SIL) conforme à la règlementation en vigueur, en lien avec la Communauté de Communes qui a la compétence. Nous aurons l'occasion d'en reparler tout au long de l'année 2022.
- L'amélioration de la défense incendie dans les hameaux : la SAUR a été sollicitée pour savoir si une bouche à incendie pourrait être installée à Pourzin, la Flachère et Choron. Réponse et chiffrage attendus pour début 2022. Pour information, coût moyen d'une bouche incendie : 3500 à 4000 €.

Amélioration du balisage des 3 sentiers communaux en partenariat avec le Parc du Pilat qui peut fournir conseils et matériels. A prévoir à la fin de l'hiver.

Présentation du devis de l'entreprise BOSC Elagage pour les 2 gros arbres figurant sur le terrain que vient d'acheter la commune (ex parcelle FARIZON) : le cyprès, trop abîmé, sera coupé ; le cèdre sra conservé et subira une taille d'entretien. Montant du devis : 700 € HT. Accord du conseil. La commune tient à souligner la qualité du travail réalisé par cette entreprise qui a procédé, dernièrement, à une remise en forme soignée des tilleuls communaux.
Pour l'aménagement de ce terrain, il sera souhaitable, en 2022, d'avoir recours à une maîtrise

d'œuvre en vue d'élaborer un programme de travaux chiffré en vue d'obtenir une aide départementale au titre de l'enveloppe territoriale qui devrait être reconduite par le Département 42 pour le mandat 2021-2027. Nous en avons fait part aux conseillers départementaux lors de leur visite intervenue le 26 novembre dernier.

Lettre de Mme et M. PIRONNET de Choron : ceux-ci font part de leur fort mécontentement au sujet, en particulier, des aménagements de voirie intervenus en 2019 à Choron qui ont créé davantage de désagréments et d'insécurité, d'après eux. Ils déplorent « d'avoir payé plus de 21000 € de taxes foncières et d'habitation, depuis 18 ans, sans voir aucune amélioration ».
Une réponse détaillée leur sera apportée d'ici quelques jours.
Avant de lever la séance est levée à 21h50, le maire indique que, en raison de la pandémie qui sévit encore, il n'y aura pas de cérémonie des vœux de la municipalité cette année.

PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 26 JANVIER 2022 A 20 H

Le Maire

Annick FLACHER

MAIRIE DE SAINT-APPOLINARD (Loire)